

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 8866 du 5 mars 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR : INTJ2006172S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50836 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929973S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2020 :

Juris	Olivier	NIGEND : 164 308	NLS : 8 021 055
Patignier	Frédéric	NIGEND : 145 461	NLS : 8 004 874

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2020 :

Etienne	Damien	NIGEND : 172 423	NLS : 8 027 139
Beauchamp	Loïc	NIGEND : 247 279	NLS : 6 711 165

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2020 :

Buisson	Mickaël	NIGEND : 331 724	NLS : 8 132 372
Corlay	Romain	NIGEND : 338 227	NLS : 8 135 576
Meunier	Thomas	NIGEND : 320 815	NLS : 8 112 614
Fouquet	Thomas	NIGEND : 227 040	NLS : 8 075 446

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mars 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
J.-P. Michel*